



**Vos supermarchés
restent ouverts !!!**
Ne relâchons pas la vigilance !
Continuons les gestes barrières

Adidogomé - Agoé Assiyéyè - Baguida - Boulevard - Cassablanca - Grand Marché - Millénum - Okavango

LE CHAMPION, ENTREPRISE CITOYENNE

Abonnez-vous ou achetez la version pdf de votre journal dès aujourd'hui !



www.perspectiveinfo.com/nouvelleopinion

www.lopinion.tg

Récépissé N°0149/14/03/01/HAAC

Nouvelle Opinion

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité / N° 717 du 05 Juillet 2021 / Prix : 250 FCFA

FORUM DU CIAN-2021 À PARIS



Victoire Tomégah-Dogbé rassure les investisseurs P.3

Lancement de la Djama 228 :



La bière ambrée qui rassemble plus les consommateurs P.6

ELECTRIFICATION RURALE :

Le Togo bénéficie de 22 milliards de FCFA pour une nouvelle Centrale photovoltaïque P.5



Echange de documents après la signature.

Circulation des variants de la Covid-19 :

Le Togo prend des dispositions

La **Coordination Nationale de Gestion de la Riposte contre la Covid-19 (CNGR)** était face aux médias le 30 juin 2021 à Lomé. Les autorités sanitaires ont expliqué que du 23 au 30 juin 2021, le Togo a enregistré 146 nouveaux cas de contamination au coronavirus et un nouveau décès.



Médecin-Col Mohaman Djibril, Coordonnateur de la CNGR

Ce qui suppose selon la CNGR qu'il y a une légère hausse du chiffre de contaminations à la Covid-19 par rapport à la semaine précédente. La coordination précise qu'au plan continental, l'on a assisté à une hausse

de 30% des contaminations. Le médecin-colonel Djibril Mohaman, patron de la CNGR, a fait remarquer que cette aggravation s'explique par l'apparition de la variante "Delta et Delta Plus".

Fort du constat selon lequel le Togo reçoit tous les jours des voyageurs venant des quatre coins du monde, la CNGR a décidé de mettre dorénavant, systématiquement en quarantaine, des personnes venant de certains

pays où le variant Delta fait rage.

Il s'agit selon la CNGR de l'Afrique du Sud, du Brésil et de l'Inde. Le placement en quarantaine des voyageurs en provenance de ces 3 Etats précités est au frais des voyageurs.

Cette rencontre était une occasion pour la CNGR d'expliquer que plus de 320.000 personnes ont déjà reçu au moins une dose des vaccins Astrazeneca et Sinovac au Togo au 30 juin 2021.

L'objectif que vise le gouvernement face à la pandémie est de pouvoir atteindre un taux de cou-

verture vaccinale de 60% de ses populations pour garantir l'immunité collective.

Mais avant d'atteindre cet objectif, les Togolais devront continuer de porter les masques, se laver régulièrement les mains et observer la distanciation sociale selon les exhortations de la CNGR.

Le Colonel-médecin Djibril Mohaman a saisi l'occasion pour expliquer la nécessité pour le Togo de lancer un passeport vaccinal pour permettre aux personnes vaccinées d'effectuer des voyages extérieur sans difficulté.

La Rédaction

Développement inclusif :

ODI lance officiellement sa première activité dans le village d'Ilama

La première activité du projet ODI-HELP a été officiellement lancée le dimanche 04 juillet 2021, dans le village d'Ilama (commune de l'Ogou 2). Une localité située à une vingtaine de kilomètres d'Atakpame. C'était en présence de M. Dozji Arouka représentant la Présidente des Faïtières de Communes du Togo (FCT) Madame Kouigan Yawa, du Chef du village d'Ilama Togbui Sagna Sossou et des cadres de la localité ainsi que de Junior Capo Ayivi Conseiller du bureau national de l'Organisation pour le Développement Inclusif (ODI) représentant le Président National de l'ODI Koutchona Lipo Kokouvi Samson.



La table d'honneur

2018-2022). Il englobe quatre (04) composantes à savoir les aides financières aux veuves, la formation de ces dernières aux activités génératrices de revenus, l'accompagnement des élèves scolarisés et l'appui aux orphelins déscolarisés.

Pour Samiroudine Ouro-Sama, Chargé des projets à l'ODI, les différentes subventions de l'ODI vont à coup sûr aider la population à sortir progressivement de leur situation de vulnérabilité et les amener à retrouver une stabilité économique. Ce projet consiste à accorder une subvention de 30 000 FCFA à 30 femmes dans toutes les communes du

Togo à raison de 900 000 FCFA par commune. Prenant la parole au nom du premier responsable de l'association, Junior Capo Ayivi Conseiller du bureau national de l'ODI n'a pas manqué de rappeler le premier objectif dudit projet. " Nous sommes conscients des difficultés que traversent les veuves dans les coins reculés de notre pays. Ces trente mille doivent vous servir à lancer une activité qui peut vous permettre d'être indépendantes financièrement. Si vous en faites une bonne gestion, nous en ferons plus", a signifié Junior Capo Ayivi à l'endroit des bénéficiaires.

Rappelons qu'à Ilama,



Photo de famille

une formation sur la bonne gestion des Activités Génératrices de Revenus (AGR), a été dispensé aux 30 bénéficiaires du projet. En ce qui concerne les orphelins, un accompagnement pédagogique, notamment les répétitions gratuites, sera accordé à ceux qui sont scolarisés. Tandis que ceux qui ne le sont pas bénéficieront d'un appui au niveau d'apprentissage.

"Avec la somme reçue, je vais agrandir le capital et augmenter la production de mon commerce de beignets et crêpes afin d'accroître les revenus pour subvenir à mes besoins et nourrir ma famille", a déclaré une veuve bénéfi-

ciaire du nom de Kassegnin Akoua.

Togbui Sagna Sossou, Chef du village d'Ilama a salué le projet et encouragé l'ODI à tout mettre en œuvre pour l'atteinte de son objectif dans le canton d'Akpare et aussi dans les autres villes et villages du Togo. "Je suis très heureux d'assister à cette noble action de l'ODI.

C'est un grand honneur que notre village abrite le lancement d'un si ambitieux projet social de développement inclusif. Son extension à tout le Togo ne peut qu'apporter un grand bien aux populations vulnérables de notre pays", a-t-il renchéri.

La Rédaction

Forum du CIAN-2021 à Paris

Victoire Tomégah-Dogbé rassure les investisseurs

Le forum du Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN) s'est tenu à Paris le jeudi 1er juillet dernier. Placé sous le haut patronage du Président de la République française, ce forum a rassemblé plusieurs centaines d'opérateurs économiques et d'investisseurs français et internationaux avec pour thème "Entreprises en Afrique, un nouveau pacte pour la relance". C'est Mme le Premier ministre, Victoire Tomégah-Dogbé qui a ouvert les travaux de cette 7e édition.

Dans son discours d'ouverture, la Cheffe du gouvernement a saisi cette occasion pour exposer les réformes entreprises ces dernières années par le Togo dans le cadre de l'assainissement du climat des affaires dans le



Mme Tomégah-Dogbé au cours du forum

pays et de mettre en avant les opportunités d'investissement disponibles dans le secteur de l'agro-industriel au Togo.

"Le Togo est un pays entrepreneur qui comprend et parle le langage des affaires. Il offre un cadre attractif et sûr pour les investisseurs étrangers et est une des économies africaines les plus ouvertes. Il s'est

engagé dans une profonde dynamique de transformation économique et sociale matérialisée par l'adoption du Programme National de Développement et la feuille de route gouvernementale. Il a su prendre la mesure de la pandémie de covid-19 en adoptant les mesures appropriées qui ont permis de limiter l'impact sanitaire de la crise. Il a été l'un des

premiers pays du continent à mettre en œuvre une politique de vaccination", a-t-elle déclaré.

Mme le Premier Ministre a également exposé les avantages qu'offre la nouvelle plateforme industrielle (PIA), inaugurée par le Président, Faure Gnassingbé le 6 juin 2021. Elle a aussi évoqué les secteurs qui attirent les investissements tels que les agropoles, les Zones agricoles d'aménagement planifiées (ZAAP), les infrastructures numériques et énergétiques modernes notamment la centrale thermique Kékéli Efficient Power et la Centrale Solaire de Blitta. Mme le PM est revenue sur les enjeux de la relance dans un contexte de résilience post-covid-19 en lançant un appel aux décideurs poli-

tiques et économiques.

La présence de la délégation togolaise à ce forum a été une occasion pour rehausser l'impact de ses infrastructures et les potentialités qu'elles offrent.

Dans ce sens, un atelier consacré à la transformation agro-industrielle au Togo a été animé par le ministre conseiller à la présidence de la République Shegun Adjadi Bakari. On notait la présence de plusieurs ministres de la République togolaise qui ont contribué aux côtés de la cheffe du gouvernement à rehausser l'évènement.

Rappelons que, le Forum Afrique du CIAN se veut un rendez-vous annuel des dirigeants et cadres d'entreprises d'Afrique et d'ailleurs.

TCHAGNAO

Fin de la première session ordinaire 2021 de l'Assemblée Nationale :

Yawa Djigbodi Tsègan salue le travail satisfaisant des honorables députés

Le 29 juin dernier, les députés à l'Assemblée Nationale ont clôturé les travaux de la 6e législature togolaise. Au menu des échanges, ils ont présenté le bilan législatif de cette première session ordinaire de l'année 2021. Les travaux ont été présidés par la Présidente de l'Assemblée nationale togolaise, Yawa Djigbodi Tsègan.

Conformément aux dispositions de l'article 55 alinéa 1 de la Constitution

de la IVe République, la première session ordinaire de l'année 2021 a duré quatre (4) mois et a été marquée par l'adoption de quinze (15) projets de loi sur les vingt-deux (22) déposés sur le bureau de l'Assemblée nationale, des activités liées à la diplomatie parlementaire, des formations des députés et du personnel de l'administration parlementaire.

Lors de la rencontre, la Présidente de l'Assemblée a saisi l'opportunité pour

saluer le dynamisme et la volonté des élus locaux dans l'adoption des projets pouvant conduire à l'épanouissement de la population et au développement de la nation tout entière. Pour elle, cette première session de 2021 a été fructueuse de par la richesse et la qualité des discussions qui ont meublé l'ensemble des travaux.

Ceci démontre selon elle, la détermination et la bonne volonté des élus locaux à conduire le pays



Mme Yawa Tsègan, présidente de l'Assemblée nationale

sur sa voie du développement.

En matière de diplomatie parlementaire, notons que les travaux en visioconférence ont permis aux députés de la 6ème législature de maintenir le contact avec les autres assemblées parlementaires. Ces travaux selon Yawa Djigbodi Tsègan ont permis au pays de garder un bon niveau de réalisation des projets prioritaires, surtout dans les domaines de création d'emplois et de richesses que sont l'énergie et l'industrie.

que tous ces projets s'inscrivent dans la vision du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé.

Par rapport au travail de titan qui a été abattu par l'ensemble des députés, la Présidente de l'Assemblée Nationale n'a pas manqué d'inviter tout un chacun à maintenir le cap et surtout le contact avec le peuple afin de continuer par leur expliquer la portée des lois votées ainsi que les différentes opportunités qui pourraient en découler pour le bien-être de la population.

Elom

Il faut dire au passage



Une vue des députés à l'Assemblée nationale

Rencontre entre le ministre Lamadokou et le personnel des hôtels d'Etat

L'amélioration des conditions de travail au menu des échanges

En vue de l'amélioration des conditions de travail du personnel des hôtels d'Etat, des rencontres tripartites sur la relecture des accords existants se sont tenues les 20 et 21 novembre 2020 à l'hôtel Kara sous la supervision des inspecteurs du travail et des lois sociales.

Les recommandations issues de ces rencontres ont été mises en œuvre parmi lesquelles le déblocage des avancements catégoriels.

C'est pour marquer le déblocage effectif de cette situation que le Ministre Dr Kossi G. LAMADOKOU a initié cette seconde rencontre avec les délégués et les

directeurs desdits hôtels au Roc Hôtel d'Atakpamé le vendredi 02 juillet 2021.

Ce déblocage est entré en vigueur le 1er juillet 2021 et permettra l'amélioration des conditions de vie des employés des hôtels d'Etat.

Pour le ministre LAMADOKOU, cette décision est à mettre à l'actif du chef de



Le ministre Pierre Lamadokou

l'Etat Faure Gnassingbé qui employés des hôtels d'Etat. Nouvelle Opinion suit de près les conditions de travail et de vie des

Cyber-sécurité et protection des données à caractère personnel :

L'Assemblée Nationale autorise sa ratification

Depuis un certain moment, le gouvernement togolais a décidé de faire du numérique, un vecteur de croissance et de développement du pays. Aujourd'hui, cette volonté politique est sur la bonne voie mais se heurte à diverses activités criminelles qui s'intensifient sur les réseaux sociaux. Fort de ce constat, les élus du peuple ont trouvé opportun de voter des lois pouvant contrecarrer ces derniers.



Les Députés à l'Assemblée Nationale

Ce qui a été fait le mardi 29 juin dernier à l'Assemblée Nationale où il a été adopté à l'unanimité, le projet de loi portant sur la cyber-sécurité et la protection des données. C'était au cours de la douzième séance plénière de la première session ordinaire de l'année sous la présidence

de Mme Yawa Djigbodi Tsègan, présidente de l'Assemblée nationale.

Le Togo a mis à niveau, son cadre législatif et réglementaire en matière de cybercriminalité, de lutte contre la cybercriminalité et de protection des données à caractère personnel par l'adoption récente de la loi n°2018-026-du 07 décembre 2018 sur la cybercrimi-

nalité et la loi n° 2019-014 du 29 octobre 2019 relative à la protection des données à caractère personnel. Avec la ratification de ces deux lois par la représentation nationale, le Togo assurera une coopération efficace et efficiente en matière de cybercriminalité, de lutte contre le fléau et la protection des données à caractère personnel. Notons



Le ministre Yark Damehame

que le projet autorisant la ratification de la Convention de Malabo sur la cyber-sécurité et la protection des données à caractère personnel détermine les règles essentielles de sécurité à la mise en place d'un espace numérique crédible pour les transactions électroniques, la protection des données à caractère personnel et la lutte contre la cybercriminalité.

En adhérant à cette Convention, le Togo renforce le cadre institutionnel et juridique des transactions électroniques, de la cyber-sécurité et de la lutte contre la cybercriminalité ainsi que de la protection des données à caractère personnel et bénéficie d'un cadre régional harmonisé et de la coopération d'autres Etats. Sont soumises à la Convention toute collecte, tout traitement, toute transmission, tout stockage ou toute utilisation des données à caractère personnel effectués par une personne physique, par l'Etat, les collectivités locales, les personnes morales de droit public ou de droit privé, tout traitement automatisé ou non

de données contenues ou appelées à figurer dans un fichier.

Le traitement des données concernant la sécurité publique, la défense, la recherche et la poursuite d'infractions pénales ou la sûreté de l'Etat, sous réserve des dérogations définies par des dispositions spécifiques fixées par d'autres textes de loi en vigueur est aussi pris en compte.

Elom

UEMOA :

Sani Yaya a ouvert le Conseil des Ministres statutaire de l'année 2021

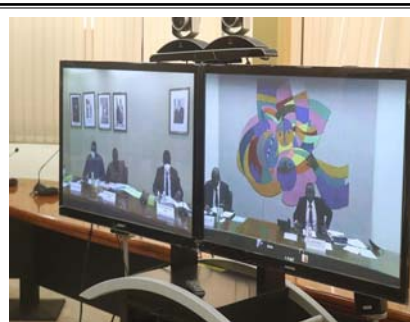
Le conseil des ministres statutaire de l'année 2021 s'est tenu le 28 juin dernier. La séance qui s'est déroulée par visio conférence en raison de la pandémie au coronavirus. Elle a été ouverte par le Ministre togolais de l'économie et des finances et président du Conseil des Ministres, Sani YAYA. Plusieurs sujets ont meublé les discussions.

On note comme sujet à l'ordre du jour, des dossiers concernant la Commission de l'UEMOA. Il s'agissait entre autres du projet de collectif budgétaire de l'Union au titre de l'année 2021, du projet de rapport semestriel de la

surveillance multilatérale.

Le conseil a aussi traité les dossiers liés au CREPMF. On retient " le dossier relatif à l'approbation du Collectif Budgétaire 2021 ainsi que celui relatif à l'application des articles 3 et 4 de l'Annexe à la Convention portant composition, organisation et fonctionnement de l'Organe seront notamment examinés ".

La rencontre a été aussi une aubaine pour les participants de prendre connaissance des membres de la Commission de l'UEMOA nommés par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement le 14



avril dernier.

Sani Yaya dans son allocution a souhaité, au nom du Conseil, la bienvenue et plein succès au Président de la Commission de l'UEMOA Abdoulaye DIOP et au Président du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) Badanam PATOKI.

Il a vivement souhaité que la pandémie soit dissipée pour que la séance prochaine se tienne en **présentiel**.

Nouvelle OPINION
 Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyse et de publicité
 Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC
 Siège: Adidoadin, PAvée prolongé, 2ème carré après Pharmacie Le Galien
Directeur de Publication:
 El Hadj TCHAGNAO Arimiyao
 Cel:91 36 37 55
 jeantchagnao@yahoo.fr
Secrétariat de la Rédaction:
 Agbékponou Junior
Rédacteurs :
 Tchagnao
 El Hadj Arimiyao
 Agbékponou Junior
 Ramzad
 Maroine Tchagnao
 Dalikou Lynda A.
Imprimerie:
 Direct Sprint
Tirage :
 2.000 exemplaires

Démarré du contrôle du marquage de produits à Lomé

Un système pour lutter contre la contrebande au Togo

Des agents de l'Office Togolais des Recettes (OTR), du ministère du commerce et de la Société industrielle et commerciale de produits alimentaires (SICPA) ont procédé jeudi 1er juillet au contrôle des produits marqués.

Une descente sur le terrain a permis aux officiels de constater l'effectivité ou non de la disposition.

En effet, ils ont visité la frontière Togo-Ghana, et certains supermarchés de la capitale. Le constat en général, est que le marquage n'est pas encore effectif même si certains super-



Remise symbolique du matériel

marchés ont fait l'effort en marquant quelques-uns de leurs produits importés.

Pas de sanction à leur endroit mais un moratoire d'une semai-

ne leur a été donné pour régulariser la situation. Le marquage concerne les produits comme les boissons alcoolisées, les sodas, les eaux, les vins et les



Le lot de matériel

jus de fruits. Le marquage consiste à poser sur ces produits, la vignette de marquage sécurisée.

L'idée, c'est de finir avec les

problèmes de produits impropres à la consommation mais déversés le plus souvent sur le marché togolais.

Stan

Commémoration en différé de la journée de l'enfant Africain :

La CNDH initie une rencontre de réflexion

Le 16 juin de chaque année, l'enfant Africain est célébré un peu partout sur le continent. Au Togo, elle a été commémorée de façon différée le 30 juin 2021 par un atelier de réflexion organisé par la CNDH. Ouverts par le rapporteur général de la commission M. Yaovi SRONVIE, représentant le président de l'institution, les travaux ont porté sur le thème : " 30 ans après l'adoption de la charte : accélérons la mise en œuvre de l'agenda 2040 pour une Afrique digne des enfants ".

Le 16 juin 1976, ils sont nombreux ces enfants qui sont descendus dans les rues de Soweto pour protester contre la mauvaise qualité de leur éducation. Exigeant que leur droit soit respecté, ces derniers ont été massacrés par le régime de l'apartheid en Afrique du Sud. Face à ce drame, il a été institué par l'UA une journée de l'enfant africain pour relever les nombreux défis auxquels sont confrontés les enfants du continent. La CNDH pour sa part, a initié une activité de sensibilisation à l'intention d'une quarantaine de participants composés des représentants des départements ministériels impliqués dans la thématique des droits de l'enfant, des organisations de défense des droits de l'homme, des organisations de défense des droits

de l'enfant ainsi que les partenaires techniques et financiers.

Pour la CNDH, l'objectif est de capitaliser les acquis de la charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant et aussi d'identifier les défis à relever 30 ans après son adoption.

C'est dire aujourd'hui que l'Afrique aspire à devenir le meilleur continent en matière de la promotion et de la protection des droits et du bien-être de l'enfant. Une vision qui est intégrée dans l'agenda 2063 de l'UA.

Elom



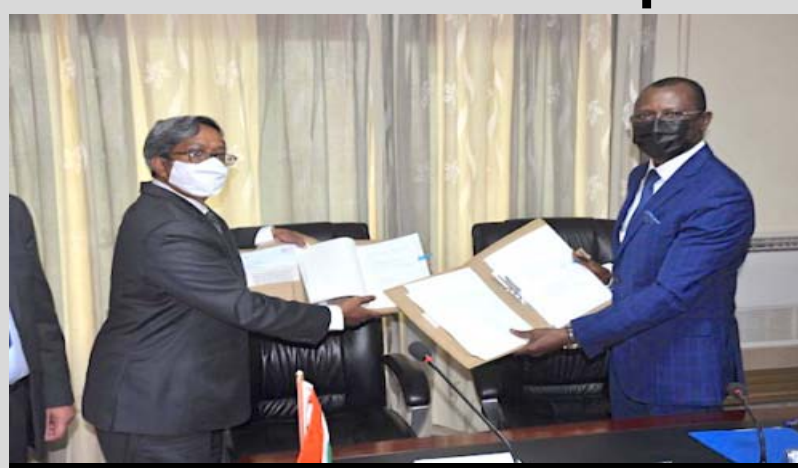
La table d'honneur

Electrification rurale :

Le Togo bénéficie de 22 milliards de FCFA pour une nouvelle Centrale photovoltaïque

Après avoir réalisé la plus grande la Centrale photovoltaïque de la sous-région à Blitta (Localité située au Nord), le Togo se prépare à réaliser une autre grande centrale. C'est pour permettre plus d'accès à l'énergie domestique dans toutes les localités du Togo. Une ambition du chef de l'Etat Faure Gnassingbé qui veut un taux d'accès à l'électricité au niveau national à 75% en 2025 puis à 100% en 2030 et faire de cette énergie, catalyseurs du développement socioéconomique du pays.

Après Blitta, une nouvelle grande centrale photovoltaïque sera bientôt lancée. Un accord de financement a été signé à cet effet entre le gouvernement togolais et la Banque Export-Import (Exim Bank) de l'Inde. Il s'agit d'un accord de prêt de 40 millions de dollars US, soit environ 22 milliards de FCFA. La signature a été effectuée par le ministre



Togolais de l'économie et des finances, Sani YAYA et Selva Kumar, représentant Exim Bank. La signature a été posée également en présence de la ministre déléguée auprès du Président de la République, chargée de l'Énergie et des Mines, Mila Aziablé.

A en croire le gouvernement, l'objectif de cet accord, c'est d'augmenter l'électrification rurale dans le pays.

" Il s'agit de la troisième ligne de crédit financé par l'Exim Bank of India dans ENERGIE SOLAIRE : LE TOGO BÉNÉFICIE D'UN NOUVEAU FINANCEMENT

POUR L'ÉLECTRIFICATION RURALE le domaine de l'électrification rurale à travers l'Alliance solaire internationale (ASI) dont est membre notre pays. Le fonds est destiné à l'électrification de 350 localités moins desservies par le réseau conventionnel, au profit des écoles, pour l'installation des lampadaires solaires, des systèmes d'irrigation solaires et de pompage solaire pour l'Adduction en eau potable (AEP) ", indique le gouvernement dans une note publiée le 23 juin 2021.

" A terme, ce financement permettra d'assurer la cou-

verture des besoins énergétiques des infrastructures socioéconomiques de base et de renforcer les capacités des structures de gestion, d'exploitation et de maintenance, conformément au Plan national de développement (PND, 2018-2022) et à l'Axe1 de la Feuille de route ", ajoute la note.

Le ministre Sani Yaya a salué ce partenariat qui selon lui, permet d'atteindre l'ambition du Chef de l'Etat en matière d'électrification rurale.

"Ce choix de doter notre pays de systèmes solaires photovoltaïques prouve à suffisance que le Togo, est résolument engagé sur le chemin du développement et les efforts du gouvernement sous l'égide du Chef de l'Etat se poursuivent pour une augmentation de la couverture énergétique de notre pays afin de parvenir à l'indépendance énergétique ", a-t-il indiqué.

Stan

Lancement de la Djama 228 :

La bière ambrée, une tradition qui rassemble plus les consommateurs

Depuis son installation au Togo, la Société Nouvelle de Boisson (SNB) ne cesse d'élargir sa gamme de produits. Après la Djama Pilsner, la Djama Lager et les Chap (cola, citron, cocktail et limonade) les premiers responsables apportent encore du nouveau sur le marché pour le plaisir des consommateurs.



Les premiers responsables de la SNB

La Djama 228 est cette bière qui répond à la demande de la clientèle. Elle a été officiellement lancée le mercredi 30 juin à Agbrodrafa dans la commune du Lac 3. Une localité située à 50 kilomètres de Lomé.

On notait la présence des partenaires de la SNB, à savoir le président des distributeurs des produits SNB, les tenanciers de bars, les repré-

sentants d'associations de consommateurs ainsi que les hommes de médias.

Ce nouveau-né dénommé la Djama 228, est une bière ambrée, une tradition qui rassemble plus les consommateurs. La particularité de cette nouvelle gamme de bière est qu'elle est ambrée de couleur roux clair, brassée à partir de

malt non torréfié et torréfié. Sa couleur et le goût varient suivant la quantité et la durée de torréfaction du malt.

Pour Hyacinthe Amégnaglo, directeur commercial et marketing de la nouvelle société brassicole, cette bière est préparée avec de l'eau d'Adetikopé travaillée, du malt et du houblon. Elle est



positionnée en entrée de gamme. C'est une bière qui cible les consommateurs de 18 à 35 ans et ceux de 45 ans.

Il faut noter que cette nouvelle bière de la SNB est depuis un moment disponible sur le territoire togolais au prix de 500F.

La SNB a pour idéal de donner plus de satisfaction aux consommateurs avec ses

produits de marques ombrelles et diversifiées.

Raison pour laquelle les premiers responsables s'y engagent pour être toujours aux côtés de ses consommateurs qui donnent plus de crédibilité et de sens au travail que la SNB effectue pour l'émergence de l'économie togolaise.

Elom

Eagle Africa International Consulting :

Le centre ouvre ses portes à Lomé

Un centre régional polyvalent de développement ouvre ses portes à Lomé. L'information a été portée à l'endroit du public au cours d'une cérémonie de lancement des activités de ce centre qui a eu lieu le mercredi 29 juin dernier. Elle s'est déroulée en mode semi-présentiel (présentiel et virtuel).



Coupe du ruban symbolique

Eagle Africa International Consulting est un centre régional qui a pour ambition d'apporter une assistance technique au gouvernement, aux institutions nationales, multinationales et internationales, aux entreprises, aux organisations de la société civile et aux organisations communautaires.

Il reste convaincu de pouvoir jouer un rôle primordial pour une Afrique émergente selon les agendas 2030 et 2063.

Le but final c'est de se positionner comme une société de référence en matière d'étude, de conception, de gestion et d'évaluation des projets de grande

envergure. Il servira à la population qui va plus bénéficier des services d'éducation, de consultations spécialement dédiées aux maladies non transmissibles.

Ce centre intervient également dans le traitement de certaines thérapies comme massage thérapeutique, sport thérapeutique, massage relaxation, digitopuncture, kinésithérapie, réflexologie, moxibustion. Rappelons que dans le cadre du lancement de ses activités, le centre offre une période promotionnelle jusqu'au 25 juillet 2021.

Une réduction de 40% est réservée sur chaque consultation et 25% sur les frais

des thérapies.

En plus de ces opportunités à saisir, un conseil gratuit

individuel et de groupe en santé, d'hygiène de vie et de nutrition est réservé à

tout un chacun.

C'est dire qu'à travers ce centre, la population bénéficiera des prises en charge par l'intermédiaire des méthodes de thérapies naturelles, d'assistance juridique multiforme.

Au final, ce centre permettra d'améliorer la santé et les conditions de vie des populations vulnérables, notamment les femmes, les enfants, les filles, les adolescents et les jeunes.

Kodjovi

Togocom **SURFEZ EN TOUTE MOBILITÉ**

OFFREZ-VOUS LE F1 MAX

4G+ + KIT 4G+ + 60Go = 38 000 FCFA

Bonus de 60Go valable 30 jours. Offre valable jusqu'au 27 juillet 2021.

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS **togocom.tg**

Non-reconnaissance de la minorité sexuelle au Togo :

Les LGBTQ+, très offusquées

Le Togo est loin de reconnaître la communauté des lesbiennes, des gays, des bisexuels, des transgenres et des queer (LGBTQ+). Le ministre des Droits de l'homme, de la Formation à la Citoyenneté, chargé des relations avec les Institutions de la République, Christian Trimua l'a martelé mardi 29 juin 2021 devant les Nations unies. C'était lors de la présentation du 5e rapport pour le compte de l'examen périodique universelle du Togo sur la mise en œuvre du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Le refus catégorique prononcé par le porte-parole du gouvernement Monsieur Trimua, passe mal chez cette communauté et inquiète la société civile en proie aux droits des LGBTQ+.

" Pour ce qui concerne les relations sexuelles entre adultes consentants du même sexe, le Togo n'envisage pas d'abroger les dispositions qui les criminalisent. Car cette orientation sexuelle n'est pas en adéquation avec les valeurs sociales togolaises ", a déclaré le ministre Christian Trimua devant la Présidente du Comité des droits de l'Homme des Nations Unies, Mme Elisabeth TICHY-FISSEBERGER.

Cette déclaration du ministre n'est pas chose étonnante. C'est en effet, une position qu'il a toujours défendu haut et fort sur les médias. " Cette réponse du Gouvernement n'est pas très surprenante, déjà que le ministre en charge des Droits humains avait il y a quelques mois, fait une sortie assez tranchée sur la question ", a déclaré George SCHNEIDER, Directeur exécutif d'Afrique Arc-en-ciel, une Association de défense des droits humains et de création d'environnement social, économique et juridique favorable pour les personnes LGBTIQ et leur accès au service de prévention et de prise en charge des IST/VIH/Sida et autres pathologies.

En vérité, le ministre Trimua n'a fait que dire tout



Un couple gays

haut ce que beaucoup de Togolais rejettent en leurs foyers intérieurs.

Selon une enquête réalisée en octobre 2014 par le Centre Afro-baromètre, neuf (9) Togolais sur 10 déclarent ne pas souhaiter avoir des homosexuels dans leur voisinage, la plupart à cause des raisons de moralité ou encore de religion. Les LGBTQ+ ou la minorité, sont mal vus dans la société. Une personne chez qui on observe un comportement dit " anormal " ou " étrange " lié aux pratiques des LGBTQ+, est tout de suite marginalisée, indexée dès qu'on observe un comportement dit " anormal " ou " étrange " chez elle.

Entre la justice et les LGBTQ+, ça ne colle pas

La constitution togolaise ne criminalise pas la pratique, mais le code pénal la sanctionne. Selon ce code, l'homosexualité est puni d'une peine d'emprisonnement d'un à trois ans et d'une amende de 1 000 000 à 3 000 000 francs CFA. En son article 393, l'homosexualité comme " tout acte impudique ou contre nature commis avec un individu du même sexe que soi ". En plus de la sanction du code pénal, la marginalisation dans la société ne permet pas aux LGBTQ+ d'afficher leur statut devant une juridiction lorsqu'ils sont victimes de violences ou quand leurs droits en tant

qu'humain, sont bafoués. " Aujourd'hui encore, des gens ont peur de s'adresser à la justice et de faire entendre leur voix ", a notifié Me Thérèse Donou, avocate et lauréate togolaise du projet " JusticeMakers ", de l'organisation International Bridges to Justice, au site religionnew.

Les LGBTQ+ existent bel et bien au Togo

Ils ne s'affirment certes pas, mais ils existent bel et bien et leur communauté s'agrandit même si aucun chiffre ne détermine le nombre. " Nous ne sommes pas acceptés dans la société togolaise, mais nous existons quand même, et le nombre est assez grand. Nous n'avons pas choisi d'être Homosexuel, etc. Nous sommes nés ainsi. Nous vivons notre situation comme nous le pouvons dans l'anonymat ", nous a confié Adjoa (Nom prêté pour garder l'anonymat).

La communauté compte même des jeunes et adolescents dont les parents ignorent complètement le statut à en croire Madame Sika (Nom prêté), qui a pu intégrer une plateforme des LGBTQ+. " Ils (LGBTQ+ nldr) sont nombreux surtout à Lomé. La communauté compte des hommes et femmes, commerçants, artisans, étudiants, et même des élèves de collèges et Lycées. De petites filles lesbiennes sont également sur la plateforme.

La plateforme organise régulièrement des activités dans la discrétion ", a indiqué madame Sika.

Violence sur les LGBTQ+

Ils sont souvent victimes de violence de tout genre. Des attaques verbales et parfois même agressées physiquement. Le cas de l'influenceur Tonton Prince agressé en janvier 2021 à Dekon en est un exemple palpable. Bien que ce dernier ne s'est jamais déclaré appartenir à la minorité sexuelle, il a été violenté par des jeunes qui l'ont traité de Adowoè (pour désigner homosexuel).

Le mal pour eux, disent-ils, quand leur droit en tant qu'humain est piétiné, ils ne peuvent pas se référer à la police. " Même à la police, on ne traite pas nos affaires. Il n'y a pas longtemps un ami a eu une altercation avec un colocataire. Il était dans ses droits et donc a fait appel à la police pour que l'affaire soit tranchée. Mais comme le colocataire a dit aux policiers que mon ami est homosexuel, on a baratiné l'ami. L'affaire n'a jamais été prise au sérieux. L'ami a finalement quitté la maison " a confié Tata, (Nom prêté pour garder l'anonymat) un Homo.

" Avec la déclaration du gouvernement refusant de reconnaître la minorité sexuelle au Togo, ne sommes-nous pas jetés désormais en pâture ? ", c'est la grande question que se pose la communauté LGBTQ+. L'inquiétude s'installe.

Ils sont offusqués...

Étant déjà sans défense, quel sort leur sera désormais réservé dans la société ? L'impact sera négatif non seulement sur la communauté elle-même, mais aussi sur les programmes nationaux de prises en charge de la com-

munauté sur le plan de santé publique.

" Les violences et abus dont sont victimes les personnes LGBTQ au Togo ne datent pas d'aujourd'hui. Très peu arrive à le dénoncer de peur d'être discriminé, en 2020 notre ONG a documenté une quarantaine. Ce refus du gouvernement vient légitimer les actes homophobes (arrestations arbitraires, chantages, extorsion, toute forme de violences physiques, morales, financières), ce qui impactera négativement sur les programmes nationaux de prises en charge de ces populations sur le plan de santé publique", s'est lamenté George SCHNEIDER, Directeur exécutif d'Afrique Arc-en-ciel, une Association de défense des droits humains et de création d'environnement social, économique et juridique favorable pour les personnes LGBTIQ et leur accès au service de prévention et de prise en charge des IST/VIH/Sida et autres pathologies.

Il y a seulement quelques jours, la France a sorti trois pays de la sous-région Ouest africaine de sa liste de pays sûrs à savoir le Bénin, le Ghana et le Sénégal. Le Togo n'étant donc pas cité sur cette liste noire, confirme sa position de pays non-homophobe, comme le disent les autorités même si entre les dires et la réalité, il y a à dire.

Si la constitution donne le droit égal à tous les togolais, la minorité sexuelle déplore être traité de " sous-homme " à cause de leur orientation sexuelle et demande à être protégée aussi par des lois tout comme cela existe pour les personnes atteints du VIH-Sida.

Stan



OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Payez vos **Impôts** en **ligne**

via <https://e-services.otr.tg/>












DECLARATIONS

#CQFS

Pendant l'état d'urgence sanitaire, tous les acomptes provisionnels de l'impôt sur les sociétés doivent être payés dans les délais.

f Office Togolais des Recettes - OTR

YouTube Canal OTR

+228 90 99 41 01

8201

DJAMA 228
BIERE AMBRÉE

SANS SUCRES
AJOUTÉS

50cl
500f*

*Prix de vente maximum conseillé

LA TRADITION
NOUS RASSEMBLE

EAU
MALT
HOUBLON

*L'abus de l'alcool est nuisible pour la santé



f www.snb.tg

AVEC DJAMA, ON EST ENSEMBLE